



**FORMATION**  
**LE FONCTIONNEMENT**  
**DE L'ASSOCIATION,**  
**DE LA GOUVERNANCE**  
**À L'ORGANISATION**  
**DES ÉQUIPES DE BÉNÉVOLES**

**CONTACTS**

Directeur : Thibault GAUTHEROT

 [directeur@oformations.org](mailto:directeur@oformations.org)

 06 74 43 92 41

 <https://www.oformations.org>

# INFORMATIONS

**POSITIONNEMENT :** 18 décembre 2023 : 9h30 - 12h30

**DATES :**

Vendredi 17 Mai : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Vendredi 24 Mai : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Vendredi 31 Mai : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Vendredi 7 Juin : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Vendredi 14 Juin : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Vendredi 21 Juin : 9h30 - 13h30

**TARIF :** 1 680 € / stagiaire

**DURÉE :** 42 heures.

**LIEU :** Le Nichoir (5,rue Jacques Prado - REDON) ou la MAPAR (REDON)



## CONTEXTE :

**O'FormationS**, vous propose une formation sur le *«fonctionnement de l'association de la gouvernance à l'organisation des équipes bénévoles.»*. Nombre d'associations sportives n'ont pas franchi le cap de la création d'un emploi. Pour autant leurs activités nécessitent une organisation pour répondre aux attentes de leurs adhérents. Avant d'imaginer l'organisation des équipes de bénévoles opérationnels, il est nécessaire de solidifier la gouvernance de l'association en délimitant clairement les périmètres d'intervention des différentes instances (AG, CA, Bureau, Commissions...). Les **Jeux olympiques de 2024** à Paris auront probablement un impact significatif sur le nombre de pratiquants d'activités sportives dans les années à venir, en particulier en France, c'est pourquoi il est important de maîtriser l'organisation, la dynamique et la mobilisation des équipes de bénévoles, ainsi que le lien qui peut se faire avec l'arrivée d'un professionnel lors d'une création d'emploi.



## OBJECTIF :

**Cette formation vous apportera les compétences suivantes :**

- Organiser sa gouvernance : rôles, missions et périmètres des instances
- Organiser les délégations entre les instances
- Identifier les besoins et organiser les équipes



## PUBLIC CIBLE :

- Cette formation s'adresse aux éducateurs.



# LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'expérimentation. Le groupe s'appuiera sur une mise en situation pour atteindre les objectifs.



## POSITIONNEMENT

Un positionnement est effectué afin d'identifier le niveau de compétence du salarié sur le thème de la formation. L'utilisation d'entretien individuel et de grille d'évaluation sont destinés à repérer le niveau de compétences. Ces préalables sont de nature à renseigner les formateurs sur l'ajustement des contenus et l'orientation pédagogique adaptée.



## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- **Étape 1** : interconnaissance – apports gouvernance – rôles, missions et périmètres des instances. Les différentes délégations à prévoir. La transcription de la gouvernance dans les statuts et le règlement intérieur.
- **Étape 2** : Les différentes missions de direction d'une association (direction assurée par un cadre dirigeant bénévole). La répartition de ces missions entre les différents acteurs de l'organisation. L'identification des délégations aux bénévoles.
- **Étape 3** : Les limites de l'action bénévole dans la gestion des équipes : engagement bénévole versus salariat.
- **Étape 4** : Évaluation

### L'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences de l'apprenant se fera tout au long de la formation sous forme d'épreuves formatives au regard des objectifs de la formation.

Un bilan régulier de la progression pédagogique sera réalisé par le formateur et les apprenants lors d'un entretien personnalisé afin de repérer les difficultés d'apprentissage rencontrées.

#### Modalités d'évaluation :

1. Résultats des évaluations continues des compétences (QCM, tests de connaissances par écrit, épreuves écrites de contrôle des connaissances régulièrement au regard des objectifs de la formation) et des connaissances techniques et comportementales de l'apprenant en formation.

2. Grille d'évaluation du suivi de l'acquisition des compétences